

LICENCE 2

CONVOCATION aux DELESTAGES

9 et 10 FEVRIER 2018

Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants régulièrement inscrits administrativement à l'Université et pédagogiquement au Centre audiovisuel d'études juridiques.

Le CAVEJ organise des examens de délestage en février pour les enseignements du semestre 3 :
Les étudiants qui se sentent prêts pourront s'y présenter
L'étudiant peut ainsi se « délester » d'une ou plusieurs matières ou ne se présenter qu'en mai/juin.
Il n'y a pas d'inscription particulière à ce délestage ni d'envoi de convocation aux épreuves.

Le délestage est cependant obligatoire pour les étudiants boursiers.

EPREUVES ECRITES

Auront lieu au Centre de René Cassin - 17 rue st. Hippolyte – 75013 – Paris –
(Métro : Gobelins – bus 91, 83 ou 21)

Les étudiants devront être présents devant l'AMPHITHEATRE 1 ou 2 une demi-heure avant le début des épreuves pour émarger.

La carte d'étudiant présentant la photo devra être présentée à l'entrée et conservée pendant l'épreuve.
Les étudiants ne pourront utiliser que le papier fourni par l'administration lors de l'épreuve.
Ils seront priés de laisser leur cartable, sac et documents ainsi que tous appareils numériques éteints dans les travées latérales.

ATTENTION: *Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants qui bénéficient d'un tiers temps et qui sont autorisés par la médecine préventive de leur Université. Se faire connaître au secrétariat au plus tard le 13 janvier 2018, par mail en précisant les matières qu'ils désirent passer : cavdeug2@univ-paris1.fr*

AMPHI 1 : ETUDIANTS DE LA LETTRE « A » à la lettre « K »

AMPHI 2 : ETUDIANTS DE LA LETTRE « L » à la lettre « Z »

Droit pénal général <i>Aucun Document autorisé</i>	Vendredi 9/02/2018	17h30 -18h30
Histoire des idées politiques <i>Aucun Document autorisé</i>	Vendredi 9/02/2018	19h30 – 20h30
Droit Civil 1 : Les obligations <i>Aucun Document autorisé</i>	Samedi 10/02/2018	9h30 – 12h30
Droit administratif 1 <i>Aucun Document autorisé</i>	Samedi 10/02/2018	14h30-17h30

RESULTATS DU DELESTAGE :

Vendredi 16 mars 2018 à partir de 14 heures.

*Les étudiants consulteront les résultats sur le site de Paris 1
(Activer votre messagerie <http://malix.univ-paris1.fr> et <http://www.univ-paris1.fr> rubrique étudiants puis résultats en ligne et résultats aux examens).*

CONSULTATION DES COPIES :

Les étudiants qui souhaitent consulter leur (s) copie (s) pourront le faire pendant les permanences des enseignants lors des deux dernières semaines après la publication des résultats.

*Ils sont priés de s'inscrire en envoyant un mail à cavdeug2@univ-paris1.fr
en précisant leur nom, prénom et la matière concernée.*

Droit administratif : Mardi 20 ou 27 mars 2018 de 14h-15h30

Droit des obligations : vendredi 23 ou 30 mars 2018 de 14h-15h30